

# LE PETIT JOURNAL DES ASSOCIATIONS

N°4 Octobre - Novembre - Décembre 2010

## LE MOT DU MAIRE

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois,

Je tiens à remercier vivement toutes les associations et les bénévoles qui ont participé à la journée des associations. Leur précieuse contribution a permis la réussite de cette 1ère édition qui en appelle certainement beaucoup d'autres au fil des années.

Ce trimestre sera particulièrement dense pour notre tissu associatif. En effet, l'association Les Petites Mains propose son exposition annuelle de Points Comptés, Boutis, Hardanger et Encadrement, en partenariat avec la municipalité, les 9 et 10 octobre, au centre socio-culturel. De son côté, le Salon de l'Invention, ouvrira ses portes les 16 et 17 octobre, salle polyvalente. Animations, ateliers scientifiques, démonstrations de « savoir-faire » et surtout nouvelles inventions et innovations seront au rendez-vous de cette 27ème édition.

Actuellement, un collectif d'organisation prépare le Téléthon 2010. D'ores et déjà, vous pouvez réserver vos soirées du samedi 13 novembre, pour le loto inter-associatif au profit du téléthon, et du vendredi 3 décembre pour le repas dansant. La journée du Téléthon se déroulera le samedi 4 décembre. De nombreux stands et animations vous attendront place de la mairie, ainsi qu'un vide grenier, place de la république.

Sans transition permettez-moi de souhaiter la bienvenue à une nouvelle association sur le village, l'association Adann Studio, studio d'enregistrement, présidée par Caroline Le Grand.

Bien à vous.

Louis BISCARRAT et son équipe

## LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS EN IMAGES

### 1ère JOURNEE DES ASSOCIATIONS REUSSIE...

Malgré un fort mistral, la 1<sup>ère</sup> édition de la Journée des Associations s'est révélée



être un véritable succès tant au niveau de la grande participation des associations du village qu'au niveau de la réponse du public, venu nombreux, à l'appel de la municipalité et des associations.

Avenue du 8 mai et avenue Biscarrat-Bombanel, ce sont 50 stands d'associations ou de sections qui ont présenté leurs activités dans le but d'accueillir de nouveaux adhérents. Sur les 62 associations du village, le pourcentage de participants a été une grande satisfaction pour l'équipe organisatrice.



Durant toute la journée, démonstrations et animations se sont succédées sur le podium pour le plaisir de tous.



Avec un bilan positif tant pour les organisateurs que pour les associations, qui ont pu, grâce à cette journée, nouer de nouveaux contacts, la manifestation sera reconduite chaque année.



Félicitations aux jeunes gagnants du concours de dessin, proposé par l'association Api'anes : Eulalie, 8 ans, Clara, 5 ans et Esteban, 5 ans. Tous les trois gagnent une promenade à dos d'ânes.



# SORTIR A JONQUIERES

## ASSOCIATION IDEES

L'Association IDEES vous invite le vendredi 8 octobre à 18 h 30 à la MJC à une lecture rencontre avec les auteurs du livre « Maudites chèvres : Itinéraire d'un immigré marocain », Philippe Hubert et Youssef Loukili.

Le vendredi 5 novembre, conférence sur le thème des « plantes sauvages comestibles », à 18H30, salle Biscarrat-Bombanel. Et le vendredi 19 novembre, rencontre avec Dominique Lin, auteur du livre « La grande Borie », publié aux éditions Elan Sud. Rencontre à 18 h 30, salle de la MJC.

## CONFERENCE DE L'A.E.R.

L'A.E.R. et la Ligue de l'Enseignement présentent Le SERVICE CIVIQUE le vendredi 15 octobre à la salle du Cercle (face à la Poste). Portes ouvertes de 17 h à 19 h et Conférence débat à 20 h 30.

Le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de consacrer de 6 à 12 mois à une cause d'intérêt général en étant indemnisés. Pour toute association qui souhaite accueillir un ou des jeunes en service civique, la ligue de l'Enseignement s'engage à organiser les formations civiles des volontaires et à les accompagner dans leurs démarches.

## BIBLIOTHEQUE ATOUT LIRE

La bibliothèque vous invite à une soirée lecture d'extraits du livre d'Albert CAMUS, « le premier homme » mise en scène par Vincent Siano accompagné musicalement par Elysa Meunier le vendredi 22 octobre à 18 h 30 salle MJC. Pendant les vacances de la Toussaint, la

bibliothèque organise une « heure de Conte » le jeudi 28 octobre de 10 h 00 à 11 h 00 dans ses locaux. Tous les enfants sont les bienvenus.

## TOUS AU CINEVAL !!!

Séance de cinéma, salle de la MJC, mardi 26 octobre.

- A 18 h 00 : La vie sauvage des animaux domestiques, documentaire de Dominique Garing et Frédéric Goupil.

Dans une ferme ordinaire, les animaux semblent vivre en toute quiétude et en harmonie. Et pourtant, l'immersion dans la vie quotidienne de ces animaux, si familiers soient-ils, révèle une réalité complexe, inattendue, tragique parfois mais le plus souvent drôle.

- A 21 h 00 : Le bruit des glaçons, comédie dramatique de Bernard Blier avec Jean Dujardin et Albert Dupontel qui raconte l'histoire d'un homme qui reçoit la visite de son cancer. " Bonjour, lui dit le cancer, je suis votre cancer. Je me suis dit que ça serait peut-être pas mal de faire un petit peu connaissance... ".

Séance le samedi 13 novembre :

- A 18 h 00, « Moi, moche et méchant », film d'animation

- A 21 h 00, « Donnant donnant », comédie d'Isabelle Mergault avec Daniel Auteuil et Sabine Azéma.

Et le samedi 20 novembre :

- A 18 h 00, « Alpha et Oméga »

- A 21 h 00, « Les petits mouchoirs » de Guillaume Canet avec Marion Cotillard.

Tarifs : Normal 5 €, réduit 3,5 €, carte d'adhérent familiale, 8 €, donnant droit au tarif réduit toute l'année.

## CERCLE COLOMBOPHILE

Le Cercle Colombophile Jonquiérois organise le 27 et 28 novembre le

congrès annuel de la région à la salle polyvalente. Le samedi, les pigeons seront sélectionnés pour le championnat de France. Le dimanche, la salle sera ouverte au public de 9 h 00 à 18 h 00. L'entrée est gratuite. Une vente de pigeons aura lieu vers 14 h 00 au profit du Téléthon. Pour toutes informations contacter le 06.84.48.46.30.

## INFOS DIVERSES

### CENTRE DE LOISIRS INTERLUDE

Horaires d'ouvertures du bureau :

- Mardi de 8 h30 à 12 h 00
- Mercredi de 07 h 30 à 09 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30
- Jeudi de 09 h 30 à 12 h 30

Horaires du centre de loisirs :

- Mercredi de 07 h 30 à 18 h 30
- Pendant les vacances du lundi au vendredi de 07 h 30 à 18 h 30.

Nouveaux : Depuis le 1er octobre le départ des enfants se fera à partir de 16h30. Les dossiers de réservations pour le mois d'octobre et les vacances de la Toussaint peuvent être retirés au bureau du centre de loisirs. Pour l'année 2010/2011 les thématiques principales abordées sont le livre et la lecture pour les 3/6 ans et l'environnement pour les 6/12 ans.

### COURS DE PROVENÇAL

La section de Provençal de la MJC propose des cours de provençal depuis une dizaine d'années à la salle de la MJC. Les cours, gratuits, s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes débutants ou confirmés, qui souhaitent s'exprimer dans notre belle langue et se familiariser avec les traditions et les coutumes de la Provence.

Cette année, la section fêtera les 150 ans de l'Armana Prouvençau à travers les contes, poèmes et « cascareleto » qui ont enchanté de nombreuses générations de provençaux depuis 1855. Au programme figureront les grands écrivains provençaux, Mistral, Aubanel, Roumanille, etc., mais aussi les chansons de Guy Bonnet, André Chiron, Jean-Bernard Plantevin, etc. Les cours reprendront le jeudi 7 octobre, à 17 h 30.

### BIBLIOTHEQUE ATOUT LIRE

La Bibliothèque ATOUT LIRE a repris ses permanences 3 jours par semaine : lundi, mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. De nombreux albums et livres nouveaux attendent les lecteurs adultes et enfants. Pensez à vous réabonner avant le 30 octobre. Abonnement familial : 16€ par an - lycée et collège : 6€ - scolaire 3€.

### SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Ouverture tous les samedis matin de 10 h 00 à 12h 00, pour faire des achats à petits prix de vêtements, chaussures, linge, etc. ou rencontrer Mme Nicole Michelangeli pour des renseignements et des conseils pour des aides d'urgence. Les bénévoles vous rappellent qu'ils ne peuvent plus recevoir les dons et que vous pouvez vous adresser à d'autres œuvres sur le village ou les environs.

### COEUR DE JONQUIERES

Le Cœur de Jonquières remercie chaleureusement les 89 donateurs qui se sont mobilisés lors de la dernière collecte, chiffre exceptionnel en période estivale et compte sur la générosité de chacun pour

augmenter encore le nombre de dons lors de la prochaine collecte du jeudi 28 octobre.

## ASSFODELE

Hello do you speak English ?

Jennifer Price vous propose des cours d'anglais, le mercredi, salle Biscarrat-Bombanel. A 15 h 00, mini-school (30min/4€). A 17 h 30, CE/CM (45min/6€). A 18 h 30, Adultes conversation renforcée (90min/10€). Jennifer Price propose d'ouvrir d'autres classes niveaux selon les besoins. Pour plus de renseignements, contacter le 04 90 70 35 94 ou le 06 14 80 52 47.

## TERRE DE BIEN-ETRE

L'association Terre de Bien-être propose des cours de sophrologie. Les séances de groupes (10 personnes maximum) auront lieu tous les lundis de 17 h 00 à 18 h 30, salle Biscarrat-Bombanel, et tous les vendredis de 10 h 00 à 11 h 30. Renseignements et inscriptions au 04 90 34 70 62 (du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00).

L'association propose également des cours de Taichi chuan. Les cours ont lieu tous les lundis de 18 h 15 à 20 h 45, salle Biscarrat-Bombanel. Les débutants sont acceptés. Renseignements au 06 88 27 05 86 ou au 04 90 36 13 31.

## C'EST DANS L'ACTUALITE

### SACEM : NOUVEAUTES

#### UN SITE PLUS SIMPLE

Les associations organisatrices d'une soirée dansante, un banquet, une kermesse, une épreuve sportive, un vide grenier ont désormais à leur disposition une nouvelle

rubrique accessible sur le site de la Sacem ([www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)) avec des informations sur les démarches et les tarifs, une demande d'autorisation en ligne et la possibilité de calculer, en fonction de l'événement organisé, le montant des droits à régler.

### AUGMENTATION DES DROITS DES INTERPRETES

Les associations doivent payer des droits à la Société de perception de la Rémunération Equitable (SPRE). La SPRE perçoit et redistribue les sommes dues aux artistes qui interprètent des œuvres musicales. Elle intervient donc, non pas au titre du droit d'auteur, géré par la SACEM, mais au titre de « droits voisins » des droits d'auteurs : la rémunération des interprètes. La SPRE peut donc facturer des sommes aux associations, même si les musiques diffusées sont libres de droit. C'est la Sacem qui perçoit les droits de « Rémunération équitable » par délégation de la SPRE.

Le taux de cette « rémunération équitable » des artistes interprètes passera de 18 % des droits d'auteurs aujourd'hui à 65 % à partir de 2013. Les œuvres donnant lieu au paiement des droits sont celles diffusées par les espaces communs sonorisés, les locaux associatifs, espaces en plein air, centres et aires de jeux ou de sports, les cours de danse et de gymnastique, etc.

Le montant minimum de la rémunération ne peut être inférieur à 90 € HT par établissement et par an. Par exception, les séances occasionnelles non commerciales, organisées par des associations de bénévoles, à but non lucratif, bénéficient d'une réduction de 50 % sur le minimum de facturation.

# LE DOSSIER DU TRIMESTRE

*Si les lotos sont en principe interdits, les lotos de tradition locale, ne sont soumis à aucune autorisation préalable. Toutefois quelques règles sont à respecter !*



## *Lotos : ce qui est autorisé ou interdit*

Du côté de la loi...

Les lotos traditionnels sont autorisés lorsqu'ils sont organisés dans un cercle restreint et uniquement dans un but social, culturel, scientifique éducatif, sportif ou d'animation sociale et se caractérisent par des mises de faible valeur, inférieures à 20 €. En aucun cas les lotos ne peuvent consister en sommes d'argent ni être remboursés. Ils peuvent néanmoins consister dans la remise de bons d'achat non remboursables. Les associations qui organisent un loto dans ce cadre ne sont soumis à aucune autorisation préalable.

En cas d'ouverture de votre loto aux grands publics, une déclaration en préfecture est obligatoire.

La loi n°88-13 du 5 janvier 1988 modifie le régime juridique des lotos traditionnels et étend la nature des lotos à des produits autre que l'alimentation. Par ailleurs, l'arrêté ministériel du 27 janvier 1988 fixe au maximum à 400 € la valeur marchande de chacun des lotos.

### Un caractère exceptionnel

Les recettes tirées des lotos entrent dans le champ d'application de l'exonération de tous les impôts et taxes prévus au titre de six manifestations exceptionnelles par an.

Le bénéfice de cette exonération est cependant subordonné à deux formalités :

- informer au plus tard 24 h avant la manifestation, par simple lettre, le service des impôts du siège social de l'association.
- envoyer à ce même service des impôts un relevé détaillé des recettes et dépenses, dans les 30 jours qui suivent la manifestation.

L'administration peut requalifier le loto en activité commerciale lorsqu'une association organise plus de 3 lotos par an. Cette requalification par les services préfectoraux (après enquête) peut alors avoir pour conséquence d'assujettir l'association aux impôts commerciaux.

Les lotos peuvent donc se dérouler toute l'année sous réserve que soient respectées les conditions énoncées ci-dessus. Ils n'ont plus lieu d'être déclarés et peuvent se tenir librement, sous la responsabilité civile et pénale de leurs organisateurs.

#### Pour aller plus loin :

- [www.guideduloto.com](http://www.guideduloto.com) : pour connaître toutes les formalités, pour être aidés dans l'organisation de votre loto.
- [www.agenda-loto.com](http://www.agenda-loto.com) : pour connaître les dates des prochains lotos du département.

## SITES A CONSULTER

Pour toutes vos questions juridiques sur les associations, pour connaître toutes les formalités à remplir, pour connaître l'actualité du monde associatif, pour comprendre la comptabilité associative, etc., consulter les sites suivants :

- [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)
- [www.associationmodeemploi.fr](http://www.associationmodeemploi.fr)
- [www.loi1901.com](http://www.loi1901.com)
- [www.associanet.com](http://www.associanet.com)

## AGENDA DES SORTIES

8 octobre 2010

Rencontre-débat organisé par l'association IDEES, salle de la MJC à 18 h 30. Entrée gratuite. (Voir Rubrique Sortir).

9 octobre 2010

Belote, salle de la MJC, à 20 h 00.

9-10 octobre 2010

Exposition de points comptés, boutis, har-danguer et encadrement, proposée par « Les petites Mains » en partenariat avec la municipalité, au centre socio-culturel, de 10 h 00 à 19 h 00. Entrée libre. (Voir Infos Jonquiéroise).

*15 octobre 2010*

Conférence débat, organisé par l'AER à 20H30, sur le thème du Service Civique, salle du Cercle. (Voir Rubrique Sortir).

16-17 octobre 2010

Salon de l'Invention, de l'Innovation et des Nouvelles Technologies, salle polyvalente. Ouvert samedi de 14 h 00 à 19 h 00 et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00. Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

*22 octobre 2010*

Lecture musicale d'extrait d'Albert Camus, organisé par la Bibliothèque Atout Lire, salle de la MJC. (Voir Rubrique Sortir).

26 octobre 2010

Cinéval (Voir Rubrique Sortir).

28 octobre 2010

Collecte de sang, salle Biscarrat-Bombanel, de 15 h 00 à 19 h 30.

28 octobre 2010

Heure du conte, organisé par la Bibliothèque Atout Lire. (Voir Rubrique Sortir).

5 novembre 2010

Conférence, organisée par l'association IDEES (Voir Rubrique Sortir).

6 novembre 2010

Belote, salle de la MJC, à 20 h 00.

13 novembre 2010

Cinéval (Voir Rubrique Sortir).

19 novembre 2010

Rencontre avec Dominique Lin, organisé par IDEES. (Voir Rubrique Sortir).

20 novembre 2010

Cinéval (Voir Rubrique Sortir).

20 novembre 2010

Braderie de Noël du Secours Populaire, salle Biscarrat-Bombanel et au local de 10 h 00 à 13 h 00. Vous y trouverez vêtements, linge de maison, vaisselle, bibelots, jeux, jouets, peluches, etc.

27-28 novembre 2010

Congrès régional, organisé par le Cercle Colombophile (voir Infos diverses).

3 décembre 2010

Repas dansant, salle polyvalente, 19 h 30, au profit du Téléthon.

4 décembre 2010

Cinéval. Programme à venir.

4 décembre 2010

Journée du Téléthon. Nombreux stand, place de la mairie et grand vide-grenier, place de la République. Programme à venir.

11 décembre 2010  
Belote, salle de la MJC, à 20 h 00.

18 décembre 2010  
Cinéval. Programme à venir.

30 décembre 2010  
Collecte de sang, salle Biscarrat-Bombanel, de 07 h 30 à 13 h 30.

## AGENDA SPORTIF

8 octobre 2010  
Match des Vieux Crampons, au stade, à 19 h 00.

9 octobre 2010  
Match de l'équipe Sénior Féminine de la section de volley-ball de la MJC, à 20 h 30, salle polyvalente.

10 octobre 2010  
Concours de boules, à 15 h 00, au boulodrome, organisé par La Boule Cerclée.

10 octobre 2010  
Match de l'équipe fanion du Sporting Club Jonquérois, au stade d'Honneur, à 15 h 00.

17 octobre 2010  
Concours de boules, à 15 h 00, au boulodrome, organisé par La Boule Cerclée.

23 octobre 2010  
Match de l'équipe Sénior Féminine de la section de volley-ball de la MJC, à 20 h 30, salle polyvalente.

24 octobre 2010  
Concours de boules, à 15 h 00, au boulodrome, organisé par La Boule Cerclée.

31 octobre 2010  
Concours de boules, à 15 h 00, au boulodrome, organisé par La Boule Cerclée.

7 novembre 2010  
Match de l'équipe fanion du Sporting Club Jonquérois, stade d'Honneur, à 15 h 00.

26 novembre 2010  
Match des Vieux Crampons, à 19 h 00, au stade.

28 novembre 2010  
Match de l'équipe fanion du Sporting Club Jonquérois, au stade, à 15 h 00.

4 décembre 2010  
Match de l'équipe Sénior Féminine de la section de volley-ball de la MJC, à 20 h 30, salle polyvalente.

## AGENDA DES LOTOS

24 octobre 2010  
Loto de l'Union départementale des donateurs de sang, salle polyvalente, à 15 h 00.

13 novembre 2010  
Loto Inter-associatif au profil du Téléthon, à 20 h 30, salle polyvalente.

14 novembre 2010  
Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, salle polyvalente, à 17 h 00.

21 novembre 2010  
Loto de l'association Les Crayons de Couleur, à 17 h 00, salle polyvalente.

11 décembre 2010  
Loto du Club de l'amitié du 3ème âge, salle Biscarrat-Bombanel, à 14 h 00.

12 décembre 2010  
Loto de l'Association Economique Républicaine, 15 h 00, salle de la Source.

19 décembre 2010  
Loto des Vieux Crampons, salle polyvalente, à 17 h 00.

« Le Petit Journal des Associations »

Édité par la Mairie de Jonquières - Service Associations  
Place de la Mairie - BP90. 84150 JONQUIERES  
Tél : 04.90.70.59.12  
Directeur de la publication : Odile LAFFANOUR  
E-MAIL : mairie@jonquieres.fr